



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE DAKAR

DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT AGOA

Adresser au Ministre des PME et du Commerce comprenant :

- Le Nom ou la Raison Sociale de l'exportateur ou du Producteur ;
- Le N° d'identification du requérant
- L'adresse exacte du siège sociale et des lieux de production ;
- La nature et le type de fabrication envisagée ou réalisée ;
- Le type et le nombre de machines utilisées pour la production ;
- La désignation, la valeur, l'origine des matières premières, composantes et accessoire divers utilisés dans la fabrication du vêtement ou celle de l'article textile ;
- L'engagement écrit du requérant de respecter toutes les obligations résultant du bénéfice de l'agrément au régime de l'AGOA ;
- Décision d'agrément accordé par le MPMEC après avis favorable du Comité d'agrément ;
- La liste de (s) sous-traitant(s) éventuel (s) participant à la production ;
- Attestation de l'affiliation à l'IPRES et à la Caisse de Sécurité Sociale.

Adresses Utiles :

Agrément : Ministère des PME et du Commerce / Direction du Commerce Extérieur Rue Emile Zola X Leblanc

Tel : 821 57 25

Fax : 822 09 32 (Mr SECK ou Mr NDOYE) ;

Visa AGOA : Ministère de l'Economie et des Finances/Direction des Etudes et de la Législation Douanières, Direction Générale des Douanes Rue Malenfant

Tel : 822 34 24 / 637 36 73

Fax : 822 13 00 (Mr MBENGUE ou Mr SIDIBE) ;

Certificat d'Origine : les formulaires seront délivrés par la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar 1, place de l'Indépendance Dakar

Tel : 823 71 89